(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

cerfa

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : SAS 14 MATERIAUX — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : Rue de la Maltotte 14150 OUISTREHAM — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 3 1 0 6 0 2 4 9 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2022 Net 3
	Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 850	AG 2 850	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	119 138	AQ 11 931	107 207
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	9 145	AS 3 673	5 471
	Autres immobilisations corporelles	AT	286 381	AU 107 279	179 102
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	3 500	CV	3 500
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	10 449	BE	10 449
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	10 200	BI	10 200
	TOTAL (II)	BJ	441 663	BK 125 734	315 929
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	344 271	BU	344 271
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	589 830	BY 57 820	532 010
	Autres créances (3)	BZ	376 648	CA	376 648
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	17 000	CE	17 000
	Disponibilités	CF	420 371	CG	420 371
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	12 823	CI	12 823
	TOTAL (III)	CJ	1 760 943	CK 57 820	1 703 123
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	2 202 606	1A 183 554	2 019 052

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n ° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 14 MATERIAUX — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 050)	DA	100 050
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 050
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	244 834
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	254 737
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	27 624
	TOTAL (I)	DL	637 295
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	423 217
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	79 212
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	5 649
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	810 723
	Dettes fiscales et sociales	DY	53 502
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	9 453
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 381 757
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 019 052

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 113 719
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE** (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 14 MATERIAUX — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	4 102 792	FB		FC 4 102 792
	Production vendue biens *	FD		FE		FF
	Production vendue services *	FG	82 962	FH		FI 82 962
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 185 754	FK		FL 4 185 754
	Production stockée *					FM
	Production immobilisée *					FN
	Subventions d'exploitation					FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP 116 821
	Autres Produits (1) (11)					FQ 386
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 4 302 961
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS 2 714 530
	Variation de stocks (marchandises) *					FT -18 019
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU 14 975
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW 827 398
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 8 114
	Salaires et traitements *					FY 165 608
	Charges sociales (10)					FZ 24 705
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA 51 094
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC 53 042
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE 123 701
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 3 965 148
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 337 813
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 699
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO 187
	Total des produits financiers (V)					GP 885
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 4 062
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
	Total des charges financières (VI)					GU 4 062
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV -3 177
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 334 637

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 14 MATERIAUX — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	61 090
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	61 090
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	42 361
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	27 624
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	69 985
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-8 895
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	71 005
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 364 937
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 110 200
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	254 737

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	47 198
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	H1	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	25 507
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	12 572
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	158
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cession 21820000-7-MANUCO KOMATSU	4 733	
Cession 21820000-12-EXPERT FH-984-XW	5 980	
Cession 21820000-13-PEUGEOT 2008	29 441	
Cession 21820000-6-MANUCO CHARIOT ELEV	2 207	
DOT AUX PROV REGLEMENT STOCKS	27 624	

(8) *Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :*

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

ANNEXE

SAS 14 MATERIAUX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS			
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ETAT DES STOCKS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES			
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			
LES ENGAGEMENTS			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE			

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

ANNEXE

SAS 14 MATERIAUX

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 2 019 052,11 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 254 736,82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

14 MATERIAUX
Société par actions simplifiée
au capital de 100 050 euros
Siège social : Rue de la Maltotte
Zone Artisanale du Maresquier, 14150 OUISTREHAM
831 060 249 RCS CAEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 mai 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 254 736,82 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	254 736,82 euros
A titre de dividendes Soit 14,00 euros par action	140 070,00 euros
Le solde	114 666,82 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 359 500,80 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 140 070,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 17 mai 2023.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

Dividendes : 140 070 euros, soit 14 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 140 000 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 70 euros

F7

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

Dividendes : 140 070,00 euros, soit 14,00 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 140 070,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 mai 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

La Présidente
HOLDING FM
Représentée par son gérant M.MERLAUD

